

## **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2025**

*Article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République*

### **Comité Syndical du 4 février 2025**

## 1. Rappel des missions et compétences du Syndicat :

- Gestion de la rivière et des milieux aquatiques pour les bassins Eyrieux Embroye Turzon Mialan et petits affluents RD du Rhône de la CCRC (sur un périmètre de 69 communes depuis 2021).
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011 (sur 36 communes)
- Animation de 2 contrats de rivière 1998/2007 et 2014/2019
- Elaboration et animation du PGRE – Plan de Gestion de la Ressource en Eau – Eyrieux Embroye Turzon depuis 2016, Mialan depuis 2021
- Elaboration et animation d'un PGSZH – Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides – Eyrieux Embroye Turzon depuis 2015
- Mise en œuvre d'actions/études ayant pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau.

Dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), une démarche conjointe a été initiée en 2017, associant 3 syndicats de rivière (dont syndicat Eyrieux Clair qui a piloté le groupement de commandes) et 7 intercommunalités : CC DRAGA, CC Berg et Coiron, CC Ardèche Rhône Coiron, CA Privas Centre Ardèche, CC Rhône Crussol, CC VAL'Eyrieux, CC Montagne d'Ardèche. Elle a abouti en 2021 à l'agrandissement du Syndicat (+10 communes de la CCRC) et la modification de ses statuts (gouvernance et participations).

Dans le cadre de son 12ème programme d'intervention, l'Agence de l'eau propose un nouveau dispositif de contractualisation multi-thématiques et multi-maîtres d'ouvrage pour la période 2025-2030. L'Agence de l'eau s'engage au travers de ces contrats Eau Climat (CEC) à financer des opérations en lien avec l'eau et les milieux aquatiques (actions de GEMA, AEP et ressource, Assainissement, Eaux Pluviales, Biodiversité, Agriculture, Nature en ville...). Des bonus financiers peuvent être attendus.

Le SMEC s'est porté candidat pour être la structure porteuse cela signifie qu'il coordonne et centralise administrativement les actions de chaque territoire mais chaque territoire est autonome. Chaque territoire gère ses actions et cherche d'autres financements si besoin par ses propres moyens.

3 scénarios ont été proposés :

1 / Eyrieux – Ouvèze - Payre Lavezon

1 bis / Eyrieux – Ouvèze - Payre Lavezon – Frayol – Escoutay

2 / 1 contrat Eyrieux – Ouvèze

1 contrat Payre Lavezon – Frayol – Escoutay

Lors du comité syndical de décembre 2024, les élus ont choisi d'opter pour le scénario 1 bis.

Lors d'une réunion le 31 janvier 2025 avec l'Agence de l'Eau, il a été décidé qu'il y aurait 2 structures porteuses : le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)

## 2. Le personnel du SMEC

Le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol emploie 6 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2025 reparti comme suit :

### L'équipe technique du service rivière

- ✚ Une chargée de mission coordination rivière (ingénieure principale territoriale)
- ✚ Une chargée de mission rivière et communication (CDI technicienne principale 2<sup>nd</sup>e classe)
- ✚ Un technicien de rivière (Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> Classe).
- ✚ Un technicien de rivière (Technicien Principal de 2<sup>nd</sup>e Classe) à *temps non complet à compter de mars 2025*

### Le Service SPANC

- ✚ Un technicien ANC à temps complet
- ✚ Un technicien ANC à temps non complet à *compter de mars 2025*

### Le Service Administratif

- ✚ Une Secrétaire chargée de la gestion administrative à mi-temps depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## **BUDGET GENERAL RIVIERE**

### Présentation des chiffres 2024 :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		108 207,28		46 074,13	-	154 281,41
Opérations de l'exercice	437 326,50	483 496,81	202 004,96	73 493,52	639 331,46	556 990,33
Totaux	437 326,50	591 704,09	202 004,96	119 567,65	639 331,46	711 271,74
Résultat de clôture		154 377,59	82 437,31			71 940,28

Nous pouvons noter un résultat excédentaire en section de fonctionnement. Cet excédent s'explique car plusieurs actions / études n'ont pas été réalisées en 2024 comme l'étude de faisabilité Eyrieux aval chiffrée à 100 000 € au budget prévisionnel de 2024.

Au niveau des dépenses courantes, beaucoup d'efforts ont été faits pour réduire les dépenses.

En investissement, nous avons inscrits des restes à réaliser (82 562.63 € = subventions de l'Agence de l'Eau, du Département de l'Ardèche et de la Caisse d'Epargne pour le Jergne).

Le résultat de l'ensemble est excédentaire avec un montant de 71 940.28 €

**Programmation des actions à inscrire au BP 2025 en fonctionnement –  
Plan de financement des projets :**

**BUDGET GENERAL 2025**

Actions Rivière FONCTIONNEMENT	2025 TTC		Total SUB	
Suivi renouée Glueyre St Sauveur 4e année	2 700,00 €	30% AE + 15% CD07	45%	nv doss
OP écopâturage Mialan St Péray 4e année	8 800,00 €	30% AE + 15% CD07	45%	nv doss
Restaurat° Ripisylve Mialan ph 3 + 2e passage Employe	45 000,00 €	30% AE + 15% CD07	45%	Report 2024 AE Nv doss pour CD07
Travaux d'urgence 2 semaines équipe d'insertion	5 400,00 €		0%	nv action
Travaux post crue	30 000,00 €	dem auprès de DETR, DSEC, AE, CD07	?	nv dossier
AMI Pl de Sobriété 2025 2026 Phase 1 ALEC	11 600,00 €	70% AE	70%	doss AMI
(26 600 sur 2025 2026)	1 000,00 €			report 2024
Sensibilisation GP et Scolaires	16 000,00 €	70% AE	70%	nv dossier av postes
Animation / Concertation PTGE 2025	15 000,00 €	70% AE	70%	nv dossier av postes
(Collation Elaboration PTGE)	1 000,00 €			
Et faisabilité sol° alternative au prélèv/retenue	20 000,00 €	58% FEADER	70% sur HT	Report doss 2023
Projet morpho bas Eyrieux : Baffie à Dunière + Colombier à Beauch + du Pont au Pigeonnier St Fortunat 1ère Partie études des 3 sites et travaux Baffie	100 000,00 €	80% AE	80%	nv dossier

## Investissements à prévoir au BP 2025 montant TTC

Actions Rivière INVESTISSEMENT	Montants TTC globaux opér	2025 TTC		Total SUB
Végétalisation du talus Glueyre (année 4 Suivi Renouée) et enherbement Jergne	1 800,00 €	1 546,00 €	30% AE CONTREPART JERGNE + 15% CD07	45%
Aménag dispositifs anti-montaison Ecrevisses -2e site	1 800,00 €	1 800,00 €	30% AE CONTREPART JERGNE	30%
<b>Rétablissement Continuité piscicole et Restauration morpho Eyrieux amont à St Agrève (suppression 2 seuils + aménagement lit originel)</b>				
seuil de la Colonie - reméandrage	425 000,00 €	320 000,00 €	OPEN Rivers Etudes et travaux SUB = 25% + jrs animation (conventions juill 2023 et sept 2024) 80% d'aides publiques max AE et CD07 Factures 2025 = 90% (Montt global - fact 2024)	100%
seuil du Moulin du pont - lit originel				
<b>Rétablissement Continuité écologique Jergne à St Péray/Toulaud (suppression passage busé + création passerelle)</b>				
Géotech, Topo, étude hydraulique, étude structure, Dossier loi sur l'eau (3350),	204 501,00 €	26 001,00 €	Toutes les aides ont été votées AE, CD07 études et Travx (juin 2024 et déc 2024), CE, FCTVA Factures 2025 : Béton des rampes (NGE) et topo ap travaux (ECR)	86%

Les voitures du service rivière sont vieillissantes et commencent à demander beaucoup de travaux, nous devons donc prévoir au cas où le remplacement d'un véhicule pour ne pas être pris au dépourvu si l'une d'elles ne fonctionnent plus.

Les agents rivière souhaiteraient également investir dans une caméra pour les travaux.

## Les charges de personnel

Il sera tenu compte des évolutions statutaires, sociales, de l'augmentation des points indiciaires, ainsi que du taux de cotisation MNT qui passe de 1.36% à 1.40 % au 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
D'autre part, l'instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mise en place depuis juillet 2023.  
Les salaires des agents SPANC sont remboursés au budget général.

Un 4<sup>ème</sup> poste rivière (technicien rivière) est créé à compter de mars 2025.

Une stagiaire a postulé pour un stage de 5 mois au service rivière. Une réponse devra lui être apportée rapidement car début du stage en mars.

Compte tenu de cela, le prévisionnel des charges de personnel (012) sera revu la hausse pour 2025 (= environ 302 000 € salaires du SPANC inclus contre 276 000 € en 2024)

### Les postes subventionnés sur le budget rivière :

Chargée de mission coordination rivière, Technicien de rivière, Chargée de mission rivière + un nouveau poste de technicien rivière

Les demandes de subvention ont été déposées fin décembre 2024 auprès de l'Agence de l'Eau pour les trois postes permanents et la création d'un 4<sup>ème</sup> poste à compter de mars 2025.

## Les charges financières

Les perspectives pour 2025, correspondent aux remboursements des intérêts de la ligne de trésorerie ainsi que les remboursements des intérêts d'un éventuel emprunt destiné à financer les actions inscrites en investissement.

Le budget rivière n'a pas d'emprunt à ce jour.

Une ligne de trésorerie est ouverte à hauteur de 100 000 € pour pallier aux différés de paiement des subventions et des participations communales. Aucun tirage sur cette ligne de trésorerie n'a été fait à ce jour.

Les charges générales ont été calculées au plus juste.

Compte-tenu des prévisions budgétaires, il est proposé d'augmenter, comme l'année dernière les participations communales globales de 3%, et donc de les fixer à 238 065 €.

### Tableau évolution des participations communales

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	180 000	220 000	226 600	231 132	238 065

## BUDGET SPANC

Le service assainissement non collectif (SPANC) emploie à ce jour 2 techniciens à temps plein mais en 2025 il y aura 1 agent à temps plein et 1 agent à 30%.

Le budget SPANC est autonome et les dépenses sont exclusivement financées par les redevances des usagers.

### Présentation des chiffres 2024 :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		33 037,29	4 974,24		4 974,24	33 037,29
Opérations de l'exercice	98 199,80	110 883,78	30 269,19	16 803,60	128 468,99	127 687,38
Totaux	98 199,80	143 921,07	35 243,43	16 803,60	133 443,23	160 724,67
Résultat de clôture		45 721,27	18 439,83			27 281,44

Le résultat excédentaire est en hausse par rapport à l'année 2023. Cela s'explique d'une part, par la maîtrise des charges générales et salariales et d'autre part, par la mise en place d'une nouvelle organisation et le rythme soutenu dans la réalisation des contrôles par les techniciens.

En 2024, les techniciens SPANC ont effectué 572 contrôles.

Répartition de ces contrôles :

- 362 diagnostics de l'existant
- 94 contrôles pour vente
- 60 contrôles de conception d'installation
- 56 contrôles de bonne exécution
- 59 pénalités financières (mises en place en 2024)

Le SPANC rembourse un emprunt de 15 000 € souscrit en 2023 remboursable sur 5 ans dédié à financer l'achat du logiciel YPRESIA.

La ligne de trésorerie souscrite à hauteur de 50 000 € est en cours et sera renouvelée quand elle arrivera à terme.

### Les prévisions au BP 2025

Répartition des 530 contrôles prévus pour un montant total de 95 500 €

- 340 diagnostics de l'existant pour Lachapelle sous Chanéac + Arcens + St Julien d'Intres
- 90 contrôles pour vente
- 50 contrôles de conception d'installation
- 50 contrôles de bonne exécution
- + 30 pénalités financières (mises en place en 2024)

Il est envisagé que l'un des techniciens SPANC fasse une formation approfondie afin d'être plus autonome sur le terrain et au quotidien (= prévoir environ 2 500 €)

Le remboursement de l'emprunt en cours pour l'achat du logiciel Ypresia s'élèvera à 3 100 €.